

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 août 2026

Référence
2026_44

Objet de la délibération
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	9

Date de la convocation
24/08/2026

Date d'affichage
24/08/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 31 août à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Julien COUSOT, Maire.

PRÉSENTS : COUSOT Julien, WERNER Michel, BINET Gaëlle, CHENU Nathalie, CHENU Jean-Yves, LANDEMAINE Marie, BRAUN Elisa, SUZANNE Vincent

ABSENT EXCUSES : REYNES Sabine

ABSENT NON EXCUSES : SOUCHET David (Arrivé à 18h08)

POUVOIRS : CHENU Nathalie (pouvoir de Mme REYNES)

A été nommé(e) secrétaire : Gaëlle BINET

2026_44 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

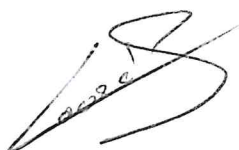
M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 27 juillet 2026 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 juillet 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/09/2026

Le Maire,



Le secrétaire,

